

4^e

CONGRÈS

des études sur le Moyen-Orient
et les mondes musulmans

28 juin - 2 juillet 2021



Atelier 18

Les institutions sécuritaires dans les mondes arabes et musulmans

Les mobilisations populaires survenues en 2011 dans de nombreuses sociétés arabes et musulmanes se sont soldées par des débouchés politiques très divers: réformes, établissement de nouveaux régimes politiques, guerres civiles, ou encore restauration autoritaire (Allal, Boutaleb, Vannetzel 2018).

Lors des manifestations, ce sont notamment les institutions sécuritaires et leurs pratiques, souvent synonymes de répression, d'arrestations abusives, ou encore de torture, qui furent la cible des contestations. Cet atelier vise ainsi à analyser les transformations, ou l'absence de transformations de ces institutions – telles que le ministère de l'intérieur, l'armée ou encore la police- à l'issue des soulèvements populaires (Al Sayed 2017).

Une attention particulière sera également portée aux travaux en science politique, sociologie, histoire ou encore anthropologie traitant des processus à l'oeuvre au sein de ces institutions en amont des événements de 2011.

Les changements institutionnels formels, relatifs aux règles qui structurent les interactions et rapports de force entre acteurs de l'institution, aussi bien que les transformations des normes, routines et usages individuels au sein de l'institution seront envisagés (Lagroye et Offerlé 2010). En outre, comment les acteurs – internes et externes à ces institutions - perçoivent-ils ces changements ?

Cet atelier propose d'explorer ces changements institutionnels suivant trois axes :

1- Prendre la mesure des effets du contexte post-révolutionnaire sur les institutions sécuritaires : (ré)apparition de formes de concurrence entre ou au sein d'appareils sécuritaires, résistances aux transformations, nouvelles pratiques.

2- Plus largement, questionner l'existence d'une transformation du paradigme sécuritaire au sein de ces appareils.

3- Privilégier l'analyse des acteurs institutionnels, de leurs perceptions et de leurs pratiques, tout en intégrant les perceptions et pratiques d'acteurs externes qui sont confrontés aux pratiques de ces institutions.

Responsable : Sixtine Deroure (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne / CEDEJ – UMR D&S 201)

Programme de l'atelier

Sarah Daoud (Sciences Po Paris - CERI)

La sauvegarde de la sécurité nationale égyptienne en contexte postrévolutionnaire : une prérogative militaire.

Le régime militaire du maréchal Al-Sissi s'est donné depuis 2013 pour objectif, entre autre, de s'octroyer le monopole de la sécurité, et ce notamment au détriment d'une autre institution : les services de renseignement généraux (al-mukhābarāt al-'amma). Ces derniers semblent en effet faire l'objet d'un processus de noyautage par les services de renseignement militaires. Ces changements de rapports de force institutionnels, marqués par la concurrence, et leurs effets seront appréhendés via les cas des

dossiers sécuritaires palestinien et du Sinaï.

Thibault Delamare (Aix-Marseille Université – UMR DICE)

Étude comparative des relations entre régimes politiques et institutions sécuritaires en Afrique du Nord, 2010-2020

Cette communication a pour objectif d'identifier les stratégies des régimes marocain, tunisien et algérien pour assurer leur survie à l'issue des mouvements protestataires entamés fin 2010 dans la région, à travers l'analyse des processus de réformes – ou d'absence de réformes - de leurs institutions sécuritaires. Ces choix politiques oscillent entre professionnalisation et concession vis-à-vis de leurs institutions sécuritaires. Adoptant une perspective comparatiste, l'analyse se concentrera sur les réformes au sein de l'armée, la police et la gendarmerie, en prenant en compte les politiques de maintien de l'ordre, de renseignement et les processus juridiques dans ces trois pays.

Audrey Pluta (Sciences Po Aix, IREMAM / Mesopolhis)

Pas de révolution pour la police ? Les syndicats policiers et la « réforme » en Tunisie post-2011

La période suivant le départ de Ben Ali a ainsi vu une série de réajustements au sein des forces de sécurité, notamment suite à une ouverture à de nouvelles sources d'influence, émanant de professionnels de la sécurité organisés sous forme de syndicats ou d'associations, ou bien d'acteurs internationaux. Les syndicats de policiers, devenus des acteurs puissants par leur capacité de mobilisation, constituent les principales sphères d'opposition au changement des pratiques. Fondé sur environ 80 entretiens avec agents des forces de sécurité, des hauts fonctionnaires ministériels, des employés d'organisations internationales, cette communication entend montrer la reconfiguration des luttes de pouvoir au sein de l'appareil de sécurité tunisien post-2011, dont les syndicats se font les instigateurs.